

Département  
 du Doubs

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20250623-98-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2025

Extrait du Registre des Délibérations du  
 Conseil Communautaire de la Communauté de  
 Communes Loue Lison (C.C.L.L.)

SEANCE DU 23 JUIN 2025

L'an deux mil vingt-cinq,

Le vingt-trois juin,

Le conseil de la Communauté de Communes Loue Lison s'est réuni dans la salle culturelle de la Mairie de Quingey, sous la présidence de Monsieur Jean-Claude GRENIER, pour la session ordinaire du mois de juin.

**N° 98/25**

Le Président certifie

- Que la convocation du Comité avait été faite le 16 juin 2025
- Que le compte rendu de cette délibération a été affiché à la C.C.L.L. (siège social) 30 juin 2025

**Objet de la délibération :**

Décision modificative n° 1 –  
 Budget assainissement

Nombre de membres	
- En exercice :	97
- Présents titulaires	57
- Absent(e)s :	
· Dont suppléé(e)s	2
· Dont représenté(e)s	14
· Excusé(e)s :	10
· Non excusé(e)s :	14
- Votants	73

Résultat du vote	
- Pour :	73
- Contre :	0
- Abstention :	0

**Présent(e)s** Mesdames et Messieurs les membres en exercice.

Guillaume AYMONIN à Fabienne ARNOUX, Joel BOLE à Vincent MARGUET, Estelle BOURNEZ à Franck COLLINET, Félix CHOPARD à Jean-Claude STADELMANN, Patricia LABERTERIE à Isabelle GUILLAME, Catherine GRANDJACQUET à Marie-Pierre GRANDJEAN, Colette GROLEAU à Christophe JOUVIN, Benoit HUGON à Sandrine CLADY, Alain OUDET à Yves MOUGIN, Daniel PERNIN à Jean-Claude GRENIER, Danielle PITAVY à Véronique KELLER, Gaëtan MILLE à Philippe MARECHAL, Patrick SEBILE à Bernard HUOT-MARCHAND, Sarah VIONNET à Patricia PAQUIEZ

**Suppléé(e)s** Laurence BREUILLOT par Daniel BRANCHER, Pascal DUGOURD par James PROUTEAU

**Excusé(e)** Jean-Marie DONEY, Céline DUBOIS-AUBRY, Danièle FIETIER, Nathalie KOWAL-BONDY, Elisabeth JACQUES, Romuald MAUGAIN, Joelle MAURICE, Florence PAUL, Rémy PAUL, Pierre-André VOUILLOT

**Absent(e)s** Henri BARBET, Christine BREUILLOT, Claude CHATELAIN, Gérard COULET, Yves CUINET, Cyrielle DELISLE, Maryse FAILLENET, Didier LAITHIER, Sylvie LHERITIER, Pascal GOSSE, Florian GRILLON, Jacques MAURICE, Jean-Louis POGLIANO, Marie-Christine VERNEREY

Il a été procédé, conformément à l'article L 2121-15 du Code des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le Conseil, M. Frédéric BONNEFOI a été désigné pour remplir ces fonctions qu'il a acceptées.

Afin de régulariser quelques écritures comptables sur le budget assainissement le vice-président propose au conseil communautaire d'adopter la décision modificative n°1 au budget assainissement :

- Afin de bien ventiler les comptes investissements concernant les travaux assainissements et STEP qui auront lieu sur plusieurs exercices, nous devons transférer des crédits du chapitre 21 au chapitre 23. Compte tenu de son caractère pluriannuel, il est donc nécessaire de : transférer les crédits du compte 21562 au compte 2317 pour un montant de 250 000 € et du compte 21562 au compte 2315 pour un montant de 100 000 €.
- Régularisation d'avance versée sur commande, ouverture de crédit au compte 238 ainsi qu'au compte 21532 pour un montant de 100 000 €.

25434 Code INSEE	C.C. LOUE LISON ASSAINISSEMENT 00150	DM n°1 2025
---------------------	---	-------------

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU Conseil Communautaire**

**OUVERTURE CREDITS CHAPITRE 23**

Désignation	Dépenses <sup>(1)</sup>		Recettes <sup>(1)</sup>	
	Diminution de crédits	Augmentation de crédits	Diminution de crédits	Augmentation de crédits
<b>INVESTISSEMENT</b>				
D-21532-021 : Réseaux d'assainissement	0 00 €	100 000.00 €	0.00 €	0.00 €
R-238-021 : Avances versées sur commandes d'immobilisations corporelles	0 00 €	0.00 €	0.00 €	100 000.00 €
<b>TOTAL 041 : Opérations patrimoniales</b>	<b>0.00 €</b>	<b>100 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>100 000.00 €</b>
D-21502 : Service d'assainissement	350 000.00 €	0.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 21 : Immobilisations corporelles</b>	<b>350 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
D-2315 : Installations, matériel et outillage techniques	0.00 €	100 000.00 €	0.00 €	0.00 €
D-2317 : Immobilisations reçues au titre d'une mise à disposition	0.00 €	250 000.00 €	0.00 €	0.00 €
<b>TOTAL D 23 : Immobilisations en cours</b>	<b>0.00 €</b>	<b>350 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>0.00 €</b>
<b>Total INVESTISSEMENT</b>	<b>350 000.00 €</b>	<b>450 000.00 €</b>	<b>0.00 €</b>	<b>100 000.00 €</b>
<b>Total Général</b>		<b>100 000.00 €</b>		<b>100 000.00 €</b>

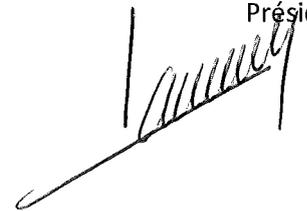
A l'appui de ces explications, l'assemblée, à l'unanimité, adopte la décision modificative n°1 ci-dessus.

Fait et délibéré en séance, le 23.06.2025

Pour Extrait conforme,

Jean-Claude GRENIER

Président



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

025-200068070-20250623-98-25-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 30/06/2025